

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

EXPEDITION



HUIS-ALLIANCE

Huis-Alliance Centre - Huissiers de justice associés
ZIAP de Châteauroux-Déols, Bât. 620, porte D – 36130 DEOLS- 02.54.35.75.89
Bureau annexe : 56 avenue Aristide Briand – 36400 LA CHATRE
hac@huissier-justice.fr - www.huis-alliance-centre.com

« Les huissiers de justice peuvent, commis par justice ou à la requête de particuliers, effectuer des constatations purement matérielles, exclusives de tout avis sur les conséquences de fait ou de droit qui peuvent en résulter. Sauf en matière pénale où elles ont valeur de simples renseignements, ces constatations font foi jusqu'à preuve contraire. »

Article 1^{er} de l'ordonnance n°45-2592 du 2 novembre 1945

Nos constats sont signés numériquement avec la signature numérique CERTEUROPE, garantissant à la version numérique la même valeur que la version papier.

La **SAS HUIS-ALLIANCE CENTRE** est compétente sur les départements de l'Indre (36), du Cher (18) et de la Nièvre (58) en matière de :

- Exécution des décisions de justice,
- Significations d'actes judiciaires et extra-judiciaires,
- Mise en place de saisies conservatoires.

Cour d'Appel de Bourges



L'Étude dispose en outre d'une compétence nationale pour :

- Constats de toute nature,
- L'enregistrement des jeux-concours,
- Le recouvrement de toutes sortes d'impayés,
- Le conseil juridique aux entreprises et particuliers.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au **02 54 35 75 89**.

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX et le

MERCREDI SEIZE FEVRIER à 9 H 30

À la requête de :

CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD) venant aux droits de CREDIT IMMOBILIER DE France CENTRE OUEST en vertu d'un acte de fusion absorption du 21 Avril 2016, Société Anonyme au capital de 124 821 566,00 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 379 502 644, dont le siège social est 26/28 rue de Madrid à PARIS (75008, agissants poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice domiciliés en cette qualité de droit audit siège,

Ayant pour Avocat constitué Maître Pierre-Yves LE GALLOU, avocat au barreau de CHATEAUROUX, membre de la SCP PATUREAU DE MIRAND-LE GALLOU- AUGEREAU, y demeurant 06 Avenue du Général Ruby à CHATEAUROUX (36000) au Cabinet duquel il est fait élection de domicile.

Et ayant pour Avocat Plaidant, Maître Matthieu ROQUEL, Avocat au Barreau de Lyon (Toque 786), membre de la Société Civile Professionnelle Inter barreaux DESILETS-ROBBE-ROQUEL, y demeurant 170 Boulevard Stalingrad, LYON (69006).

Agissant en vertu:

De la copie exécutoire à ordre d'un acte authentique reçu le 25 Octobre 2008, par Maître Dominique GUILBAUD, notaire soussigné à SAINT BENOIT DU SAULT (36)-1, place Hervé Faye, contenant prêt immobilier :

-Prêt à l'accession sociale, par la société CREDIT IMMOBILIER DE France CENTRE OUEST, à Monsieur Jean-Luc LEFEVRE et Madame Janine CHARRET, de la somme en principal de 112 879,00€ outre frais et intérêts conventionnels, et garanti par une inscription d'hypothèque conventionnelle, publiée au de la Service de Publicité Foncière de CHATEAUROUX 1^{er} bureau, le 1^{er} Décembre 2008, Volume 2008V n°364.

-Nouveau prêt 0%, par la société CREDIT IMMOBILIER DE France CENTRE OUEST, enregistré en ses livres sous le n°90900000670202, à Monsieur Jean-Luc LEFEVRE et à Madame Janine CHARRET, de la somme en principal de 26 500,00€ outre frais et intérêts conventionnels, et garanti par une inscription de privilège de prêteur de deniers et d'hypothèque conventionnelle, publiée au Service de la Publicité Foncière de CHATEAUROUX 1^{er} bureau, le 1^{er} Décembre 2008, Volume 2008V n°363.

-Prêt à l'habitat, par la société CREDIT IMMOBILIER DE France CENTRE OUEST, enregistré en ses livres sous le n°90900000670203, à Monsieur Jean-Luc LEFEVRE et à Madame Janine CHARRET, de la somme en principal de 3 800,00€ outre frais et intérêts conventionnels, et garanti par une inscription de privilège de prêteur de deniers et d'hypothèque conventionnelle, publiée au Service de la Publicité Foncière de CHATEAUROUX 1^{er} bureau, le 1^{er} Décembre 2008, Volume 2008V n°363.

Réquisition nous est faite au nom et pour le compte de la requérante d'établir le procès-verbal de description du bien immobilier désigné ci-dessous :

A CHAILLAC (36310) Rue de la Croix de Chêne- 4 La Sablonnière.

Cadastré section AN numéro 636 pour une surface de 00ha 49a 13ca.

Déférant à cette réquisition :

Je Michaëla VIGNERAS, Huissier de Justice associée au sein de la SAS HUIS-ALLIANCE CENTRE, société titulaire d'un office d'Huissier de justice à Déols (Indre) y demeurant ZIAP de Châteauroux-Déols, Bât. 620 – Rue Georges Clémenceau 36130 Déols, soussignée, se substituant à Maître Clément MATHIEU, empêché.

ME SUIS RENDUE CE JOUR :

**Rue de la Croix de Chêne
4 La Sablonnière
36310 CHAILLAC**

Où étant, en présence de :

-Madame CHARRET Janine, propriétaire.

-Monsieur SEDDIKI Haoïse, société SEDIAGS, diagnostiqueur immobilier.

J'ai pu procéder au procès-verbal de description du bien immobilier désigné ci-dessus :

Il s'agit d'un bien immobilier situé sur la commune de CHAILLAC (36310) dans le Sud-Ouest du département de l'Indre, la région Centre-Val de Loire. A proximité du Nord du département de la Haute-Vienne.

Il se situe à 50 Kilomètres de CHATEAUROUX chef-lieu du département de l'Indre et à 50 Kilomètres de LIMOGES, chef-lieu du département de la Haute-Vienne. Et à 1 Kilomètre après la sortie du bourg de CHAILLAC sur la Départementale 29.



Cet ensemble immobilier est constitué d'un pavillon construit en 2009, de plain-pied avec un terrain tout autour.

Ce pavillon est en briques avec enduit gratté et toitures 2 pans en tuiles mécaniques.

La maison est composée d'un séjour-salle à manger, une cuisine, un cellier, un couloir qui dessert 4 chambres, une salle d'eau et un WC, et comporte également un garage attenant.

Devant le pavillon, légèrement en retrait de la D29, il existe une cour et un jardin donnant côté route et un grand jardin sur l'arrière.

Cf les 5 photographies ci-après :



PHOTO 1



PHOTO 2



PHOTO 3



PHOTO 4



PHOTO 5

EXTERIEURS

SUR L'AVANT

Accès au pavillon depuis la D29 sur une entrée en terre et sur le côté droit un jardin en herbes.
Présence d'une fosse septique avec 3 puisards.

Cf les 3 photographies ci-après :



PHOTO 6



PHOTO 7



PHOTO 8

SUR L'ARRIERE

Grand jardin en herbes.

Cf les 2 photographies ci-après :



PHOTO 9



PHOTO 10

SEJOUR SALLE A MANGER

Il s'agit de la première pièce en entrant dans la maison d'une superficie de 37 m².

Sur les murs peinture sur plaques de plâtre en état d'usage.

Carrelage au sol en bon état et plinthes en bois en état.

Peinture au plafond avec traces.

Deux points lumineux au plafond avec ampoules.

Un radiateur électrique en état d'usage.

Une cheminée avec insert.

Une porte d'entrée en PVC en état d'usage.

Une fenêtre en PVC double vitrage avec volet battant en bois en état d'usage.

Une baie vitrée avec portes coulissantes en PVC double vitrage avec volet roulant manuel en état d'usage.

Cf la photographie ci-après :



PHOTO 11

CUISINE

Pièce donnant sur l'arrière de la maison et d'une superficie de 9,50 m².

Sur les murs peinture sur plaques de plâtre en état d'usage.

Carrelage au sol en bon état et plinthes en bois en état moyen.

Peinture sur le plafond en état d'usage.

Un point lumineux au plafond en état d'usage avec une ampoule.

Un radiateur électrique.

Une VMC sale.

Une porte en bois coté séjour et une porte en bois coté cellier.

Une fenêtre en PVC double vitrage avec volet battant en bois en état d'usage.

Un meuble-évier deux bacs, un égouttoir et un mitigeur en état moyen.

Cf la photographie ci-après :



PHOTO 12

CELLIER

Pièce sur la gauche de la cuisine et donnant également sur l'arrière de la maison d'une superficie de 8,66 m².

Sur les murs peinture partiellement sur plaques de plâtre.

Carrelage au sol en bon état.

Peinture sur le plafond en bon état.

Un point lumineux au plafond en bon état avec une ampoule.

Un ballon d'eau chaude de 200 Litres.

Une porte en PVC vitrée double vitrage en partie supérieure en état d'usage et donnant sur l'arrière de la maison.

Cf la photographie ci-après :



PHOTO 13

COULOIR

Depuis le séjour, pièce sur la droite qui dessert les 4 chambres, la salle d'eau et les WC, et est d'une superficie de 4,86 m².

Sur les murs peinture sur plaques de plâtre sale.

Carrelage au sol et plinthes en bon état.

Peinture sur le plafond en état moyen.

Un point lumineux au plafond avec une ampoule.

Une bouche de chauffage au plafond.

Une porte en bois côté séjour en état d'usage.

Cf la photographie ci-après:

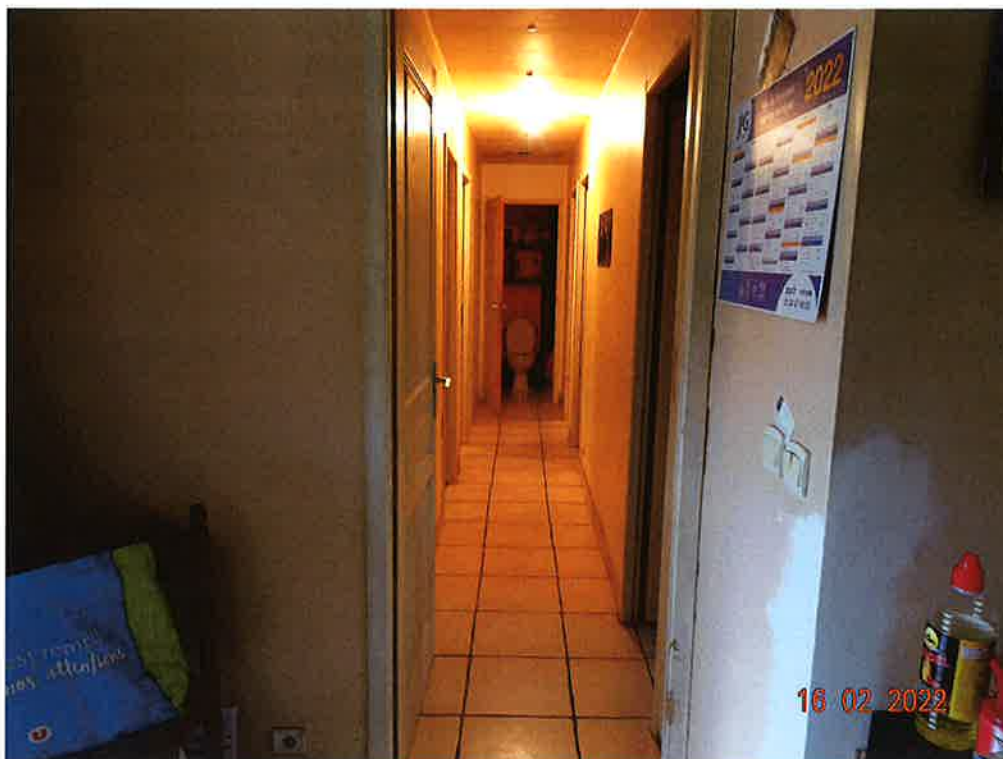


PHOTO 14

CHAMBRE 1

Depuis le couloir, il s'agit de la première pièce sur la gauche et donnant sur l'arrière de la maison et d'une superficie de 9,67 m².

Sur les murs peinture sur plaques de plâtre en état moyen.

Parquet flottant au sol en état d'usage et plinthes.

Peinture au plafond en état d'usage.

Un point lumineux avec une ampoule en état d'usage.

Un radiateur électrique en état d'usage.

Une porte en bois en bon état.

Une fenêtre en PVC double vitrage avec volet battant en bois en état d'usage.

Cf la photographie ci-après :



PHOTO 15

CHAMBRE 2

Il s'agit de la deuxième pièce sur la gauche à la suite de la chambre 1 et donnant également sur l'arrière de la maison, et d'une superficie de 12,92 m².

Sur les murs peinture sur plaques de plâtre en état moyen.

Parquet flottant au sol en état d'usage et plinthes.

Peinture sur le plafond en état d'usage.

Un point lumineux au plafond avec ampoule.

Un radiateur électrique en état moyen.

Une porte en bois en état.

Une fenêtre en PVC double vitrage avec volet en bois battant en état d'usage.

Cf la photographie ci-après :



PHOTO 16

WC

Pièce au fond du couloir d'une superficie de 1,08 m².

Peinture sur les murs en bon état.

Carrelage au sol et plinthes en bon état.

Peinture sur le plafond en état moyen avec traces.

Un point lumineux au plafond avec une ampoule en état d'usage.

Une VMC en état d'usage.

Une porte en bois en état d'usage.

Une cuvette WC, l'abattant et la réserve chasse d'eau sont en état d'usage.

CHAMBRE 3

Cette pièce se trouve en face de la chambre 2 et donne sur l'avant de la maison côté route et est d'une superficie de 10,32 m².

Sur les murs peinture sur plaque de plâtre en état d'usage.

Parquet flottant au sol en état d'usage.

Peinture au plafond en état d'usage.

Un point lumineux au plafond avec une ampoule en bon état.

Un radiateur électrique en état d'usage.

Une porte en bois en état d'usage.

Une fenêtre en PVC double vitrage avec volet battant en bois en état d'usage.

Cf la photographie ci-après :



PHOTO 17

CHAMBRE 4

Cette pièce est située entre la chambre 3 et la salle d'eau et d'une superficie de 10,12 m².

Sur les murs peinture sur les plaques de plâtre en état moyen.

Traces de moisissures sur tout le long en bas.

Parquet flottant au sol et plinthes en état d'usage.

Peinture au plafond en état d'usage.

Un point lumineux au plafond avec une ampoule en état d'usage.

Un radiateur électrique en état d'usage.

Une porte en bois sale.

Une fenêtre en PVC double vitrage avec volet battant en bois en état d'usage.

Cf la photographie ci-après :



PHOTO 18

SALLE D'EAU

Pièce située tout de suite à droite depuis le couloir et d'une superficie de 5,96 m².

Sur les murs peinture sur plaques de plâtre en état d'usage.

Carrelage au sol en bon état.

Peinture au plafond en état d'usage.

Un point lumineux au plafond en état d'usage avec une ampoule.

Un radiateur électrique en état moyen.

Une VMC en état d'usage.

Une porte en bois en état d'usage.

Une fenêtre en PVC double vitrage avec grille de protection en état d'usage.

Un WC (cuvette, abattant et réserve chasse d'eau en état d'usage).

Un meuble de salle de bains avec vasque et un mitigeur.

Un miroir au-dessus avec spots en état d'usage.

Placard 2 portes en dessous en état d'usage.

Une cabine de douche avec jet, flexible en état moyen.

Cf la photographie ci-après :



PHOTO 19

GARAGE

L'accès s'effectue directement depuis l'avant de la maison par une porte de garage basculante manuelle mais également par l'intérieur de la maison depuis le cellier.

D'une superficie de 17,26 m².

Sur les murs pour partie plaques de plâtre et pour autre partie en briques brutes.

Dalle en béton au sol.

Rails et plaques de plâtre au plafond.

Un point lumineux avec une ampoule en état d'usage.

Cf la photographie ci-après :



PHOTO 20

Cet ensemble immobilier ci-dessus décrit est occupé par Monsieur LEFEVRE Jean-Luc et ses deux enfants de 15 et 18 ans qu'il reçoit un week-end sur deux.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS

Ma mission étant terminée, je me suis retirée.

Les 20 photographies illustrant le présent acte ont été réalisées par moi-même lors de mes constatations. Et auquel sont joints les diagnostics de Monsieur SEDDIKI Haoïse, société SEDIAGS, diagnostiqueur immobilier.

Et de tout ce que dessus j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de constat sur 21 pages pour servir et valoir ce que de droit.

Michaela VIGNERAS

Huissier de Justice



Cout de l'acte : DEUX CENT SOIXANTE DOUZE EUROS ET VINGT CENTIMES.

Décret N°2016-230 du 26 février 2016 / Arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice

Emolument	219,16
Frais de Déplacement (Art A444-48)	7,67
Emolument complémentaire	0,00
Total H.T.	226,83
TVA (20,0%)	45,37
Total T.T.C.	272,20



Dossier Technique Immobilier

Numéro de dossier : 2022/SEDIAGS0038/SED
Date du repérage : 16/02/2022



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : ...**Indre**

Adresse :**Rue de La Croix de chêne
4 La Sablonnière**

Commune :**36310 CHAILLAC**
**Références cadastrales non
communiquées**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
**Ce bien ne fait pas partie d'une
copropriété**

Périmètre de repérage :

**Toutes parties accessibles sans
démontage ni destruction**

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Nom et prénom : ... **Mr LEFEVRE Jean Luc et Mme
CHARRET Janine**

Adresse :**Rue de La Croix de chêne
4 La Sablonnière
36310 CHAILLAC**

Objet de la mission :

Métrage (Surface Habitable)

Diagnostic de Performance Energétique



Résumé des diagnostics n° 2022/SEDIAGS0038/SED

Cette page de synthèse ne peut être utilisée indépendamment du rapport d'expertise complet.



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :



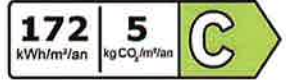
Adresse : **Rue de La Croix de chêne
4 La Sablonnière**

Commune : **36310 CHAILLAC**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété

Périmètre de repérage : ... **Toutes parties accessibles sans démontage ni destruction**

	Prestations	Conclusion
	Mesurage	Superficie habitable totale : 110,68 m ² Surface au sol totale : 127,94 m ²
	DPE	 Numéro enregistrement ADEME : 2236E0311976N



Certificat de mesurage

Numéro de dossier : 2022/SEDIAGS0038/SED
Date du repérage : 16/02/2022
Heure d'arrivée : 09 h 00
Durée du repérage : 01 h 30

Objet :

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative d'un bien n'entrant pas dans le périmètre des obligations réglementaires de mesurage (loi Carrez relative aux copropriétés).

La méthode employée est cependant celle définie par la Loi Carrez et son décret d'application :

Décret n° 97-532 du 23 mai 1997 portant définition de la superficie privative d'un lot de copropriété :

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : **Indre**

Adresse : **Rue de La Croix de chêne**

4 La Sablonnière

Commune : **36310 CHAILLAC**

Désignation et situation du ou des lots de copropriété :

Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Nom et prénom : . **Mr LEFEVRE Jean Luc et Mme CHARRET Janine**

Adresse : **Rue de La Croix de chêne
4 La Sablonnière
36310 CHAILLAC**

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : **HUIS ALLIANCE CENTRE**

Adresse : **Ziap de Châteauroux Déols**

Rue Georges Clémenceau

Bâtiment 620 Porte D

36130 DÉOLS

Repérage

Périmètre de repérage : **Toutes parties accessibles sans démontage ni destruction**

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : **SEDDEKI Haoise**

Raison sociale et nom de l'entreprise : **SEDIAGS**

Adresse : **17 Rue Jules RAIMU**

36000 CHATEAUROUX

Numéro SIRET : **521 106 245**

Désignation de la compagnie d'assurance : ... **GAN**

Numéro de police et date de validité : **101.390.613 / 27/04/2022**

Superficie privative en m² du lot

Surface Habitable totale : 110,68 m² (cent dix mètres carrés soixante-huit)
Surface au sol totale : 127,94 m² (cent vingt-sept mètres carrés quatre-vingt-quatorze)

**Résultat du repérage**Date du repérage : **16/02/2022**Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
NéantReprésentant du propriétaire (accompagnateur) :
Maître VIGNERAS Huissier de justice

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Surface habitable	Surface au sol	Motif de non prise en compte
Rez de chaussée - Séjour/ Salle à manger	37,59	37,59	
Rez de chaussée - Cuisine	9,50	9,50	
Rez de chaussée - Arrière cuisine	8,66	8,66	
Rez de chaussée - Couloir	4,86	4,86	
Rez de chaussée - Chambre 1	9,67	9,67	
Rez de chaussée - Chambre 2	12,92	12,92	
Rez de chaussée - Wc	1,08	1,08	
Rez de chaussée - Chambre 3	10,32	10,32	
Rez de chaussée - Chambre 4	10,12	10,12	
Rez de chaussée - Salle de bain	5,96	5,96	
Rez de chaussée - Garage	0,00	17,26	Pièce non habitable

Superficie privative en m² du lot :**Surface Habitable totale : 110,68 m² (cent dix mètres carrés soixante-huit)**
Surface au sol totale : 127,94 m² (cent vingt-sept mètres carrés quatre-vingt-quatorze)Fait à **CHAILLAC**, le **16/02/2022**Par : **SEDEKI Haoise****Résultat du repérage – Croquis**

DPE Diagnostic de performance énergétique (logement)

N°ADEME : 2236E0311976N
Etabli le : 16/02/2022
Valable jusqu'au : 15/02/2032

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>



Adresse : **Rue de La Croix de chêne 4 La Sablonnière
36310 CHAILLAC**

Type de bien : Maison Individuelle
Année de construction : 2006 - 2012
Surface habitable : **110,68 m²**

Propriétaire : Mr LEFEVRE Jean Luc et Mme CHARRET Janine
Adresse : Rue de La Croix de chêne 4 La Sablonnière 36310 CHAILLAC

Performance énergétique et climatique



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements.
Pour l'améliorer, voir pages 4 à 6

Ce logement émet 604 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 3 130 km parcourus en voiture.

Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **1 090 €** et **1 510 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? Voir p. 3

Informations diagnostiqueur

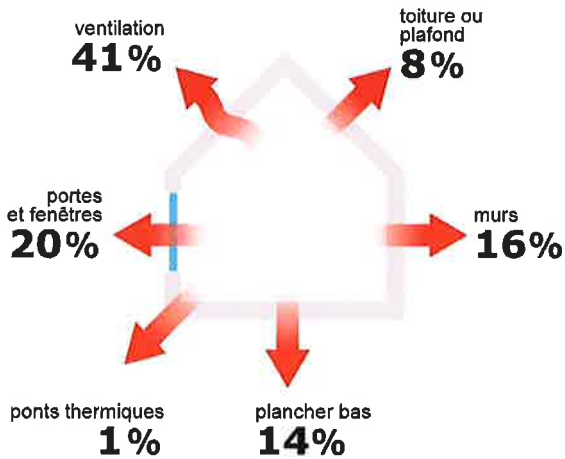
SEDIAGS

17 Rue Jules RAIMU
36000 CHATEAUROUX
tel : 06.34.51.25.65

Diagnostiqueur : SEDDEKI Haoise
Email : sediags@gmail.com
N° de certification : 8194138
Organisme de certification : BUREAU VERITAS
CERTIFICATION France



Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



Système de ventilation en place



VMC SF Hygro A de 2001 à 2012

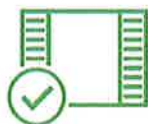
Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



logement traversant



fenêtres équipées de volets extérieurs



toiture isolée

Production d'énergies renouvelables

équipement(s) présent(s) dans ce logement :



chauffage au bois



D'autres solutions d'énergies renouvelables existent :



pompe à chaleur



chauffe-eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques












géothermie




réseau de chaleur ou de froid vertueux

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

Usage	Consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)		Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	Répartition des dépenses
 chauffage	⚡ Electrique	9 839 (4 278 é.f.)	entre 620 € et 840 €	 56 % 7 %
	🪵 Bois	2 815 (2 815 é.f.)	entre 70 € et 110 €	
 eau chaude	⚡ Electrique	4 918 (2 138 é.f.)	entre 310 € et 420 €	 28 %
 refroidissement				0 %
 éclairage	⚡ Electrique	491 (214 é.f.)	entre 30 € et 50 €	 3 %
 auxiliaires	⚡ Electrique	1 007 (438 é.f.)	entre 60 € et 90 €	 6 %
énergie totale pour les usages recensés :		19 070 kWh (9 883 kWh é.f.)	entre 1 090 € et 1 510 € par an	


Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 115ℓ par jour.

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

é.f. → énergie finale

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C c'est -22% sur votre facture **soit -230€ par an**

Astuces

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

Astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 115ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

47ℓ consommés en moins par jour, c'est -21% sur votre facture **soit -98€ par an**

Astuces





- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.








En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement






	description	isolation
 Murs	Mur en briques creuses d'épaisseur 20 cm avec isolation intérieure (réalisée entre 2006 et 2012) donnant sur l'extérieur Mur en placoplâtre isolé par l'intérieur (environ 10 cm) avec isolation intérieure donnant sur un garage	bonne
 Plancher bas	Plancher lourd type entrevous terre-cuite, poutrelles béton donnant sur un vide-sanitaire avec isolation sous chape flottante (réalisée entre 2006 et 2012)	moyenne
 Toiture/plafond	Plafond sous solives bois donnant sur un comble fortement ventilé avec isolation extérieure (26 cm)	très bonne
 Portes et fenêtres	Porte(s) pvc avec double vitrage Portes-fenêtres coulissantes pvc, double vitrage avec lame d'air 16 mm et volets roulants pvc Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 16 mm et volets battants bois Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 16 mm sans protection solaire	moyenne

Vue d'ensemble des équipements

	description
 Chauffage	Convecteur électrique NFC, NF** et NF*** avec en appoint un foyer fermé installé à partir de 2005 sans label flamme verte avec programmateur avec réduit (système individuel)
 Eau chaude sanitaire	Ballon électrique à accumulation vertical (autres catégorie ou inconnue), contenance ballon 200 L
 Climatisation	Néant
 Ventilation	VMC SF Hygro A de 2001 à 2012
 Pilotage	Avec intermittence centrale avec minimum de température

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 Chauffe-eau	Vérifier la température d'eau du ballon (55°C-60°C) pour éviter le risque de développement de la légionnelle (en dessous de 50°C).
 Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
 Radiateur	Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur.
 Ventilation	Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel. Nettoyer régulièrement les bouches. Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels

Lot

Description

Performance recommandée

Etape non nécessaire, performance déjà atteinte

2

Les travaux à envisager

Montant estimé : 13900 à 20900€

Lot

Description

Performance recommandée



Portes et fenêtres

Remplacer les fenêtres par des fenêtres double vitrage à isolation renforcée.
Remplacer les portes par des menuiseries plus performantes.
▲ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme

$U_w = 1,3 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$, $S_w = 0,42$



Chauffage

Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/air non réversible (la climatisation n'est pas considérée, en cas de mise en place votre étiquette énergie augmentera sensiblement).

SCOP = 4



Eau chaude sanitaire

Remplacer le système actuel par un appareil de type pompe à chaleur.
Mettre en place un système Solaire

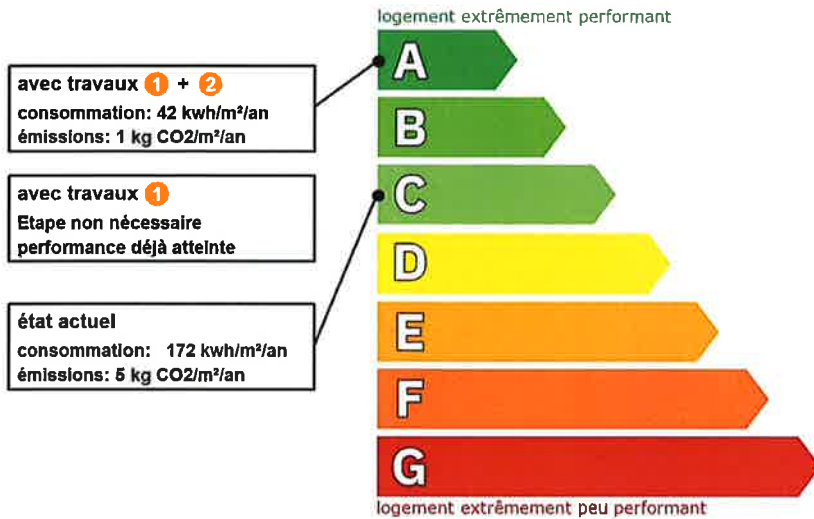
COP = 3

Commentaires :

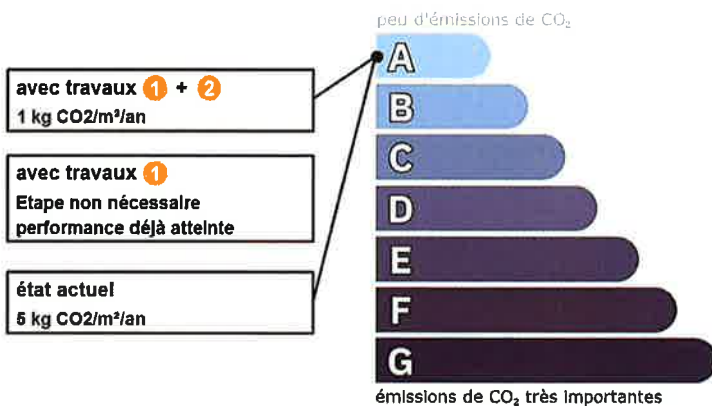
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



FAIRE
TOUT POUR MA RÉNOV'

Préparez votre projet !

Contactez le conseiller FAIRE le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

www.faire.fr/trouver-un-conseiller
ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

www.faire.fr/aides-de-financement

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Référence du logiciel validé : **LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.23.4]**

Référence du DPE : **2022/SEDIAGS0038/SED**

Date de visite du bien : **16/02/2022**

Invariant fiscal du logement : **N/A**

Référence de la parcelle cadastrale : **Références cadastrales non communiquées**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Numéro d'immatriculation de la copropriété : **N/A**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Plans du logement

Plan de masse

Relevé de propriété

Notices techniques des équipements

Permis de construire

Etude thermique réglementaire

Rapport mentionnant la composition des parois

Factures de travaux

Photographies des travaux

Plan architecte

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

La méthode de calcul ne tient pas compte du nombre d'occupant et de leurs mode de vie (chauffage et eau chaude sanitaire).

Le rendement des équipements est définie par arrêté (méthode 3CL).

Les besoins en chauffage sont définies par degrés joules unifiés et ne correspondent peut-être pas à ceux d'aujourd'hui.

Liste des documents demandés et non remis :

Diag Carrez/Boutin

Taxe d'habitation

Descriptifs des équipements individuels - Gestionnaire

Contrat entretien des équipements

Infiltrométrie

Justificatifs Crédit d'impôt

Déclaration préalable des travaux de rénovation

Cahier des charges / Programme de travaux

Notice/ Facture chaudière

Factures fenêtres



Facture VMC

Factures isolant

Descriptif des parois

Notice/ facture de l'eau chaude sanitaire (ECS)

Généralités

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	 Observé / mesuré	36 Indre
Altitude	 Donnée en ligne	190 m
Type de bien	 Observé / mesuré	Maison Individuelle
Année de construction	 Estimé	2006 - 2012
Surface habitable du logement	 Observé / mesuré	110,68 m ²
Nombre de niveaux du logement	 Observé / mesuré	1
Hauteur moyenne sous plafond	 Observé / mesuré	2,4 m

Enveloppe

Donnée d'entrée		Origine de la donnée	Valeur renseignée
Mur 1 Ouest	Surface du mur	🔍 Observé / mesuré	32,81 m ²
	Type de local non chauffé adjacent	🔍 Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	🔍 Observé / mesuré	Mur en briques creuses
	Épaisseur mur	🔍 Observé / mesuré	20 cm
	Isolation	🔍 Observé / mesuré	oui
	Année isolation	📄 Document fourni	2006 - 2012
Mur 2 Nord	Surface du mur	🔍 Observé / mesuré	18,36 m ²
	Type de local non chauffé adjacent	🔍 Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	🔍 Observé / mesuré	Mur en briques creuses
	Épaisseur mur	🔍 Observé / mesuré	20 cm
	Isolation	🔍 Observé / mesuré	oui
	Année isolation	📄 Document fourni	2006 - 2012
Mur 3 Est	Surface du mur	🔍 Observé / mesuré	8,45 m ²
	Type de local non chauffé adjacent	🔍 Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	🔍 Observé / mesuré	Mur en briques creuses
	Épaisseur mur	🔍 Observé / mesuré	20 cm
	Isolation	🔍 Observé / mesuré	oui
	Année isolation	📄 Document fourni	2006 - 2012
Mur 4 Sud	Surface du mur	🔍 Observé / mesuré	7,8 m ²
	Type de local non chauffé adjacent	🔍 Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	🔍 Observé / mesuré	Mur en briques creuses
	Épaisseur mur	🔍 Observé / mesuré	20 cm
	Isolation	🔍 Observé / mesuré	oui
	Année isolation	📄 Document fourni	2006 - 2012
Mur 5 Sud, Est	Surface du mur	🔍 Observé / mesuré	17,5 m ²
	Type de local non chauffé adjacent	🔍 Observé / mesuré	un garage
	Surface Aiu	🔍 Observé / mesuré	19.03 m ²
	Etat isolation des parois Aiu	🔍 Observé / mesuré	non isolé
	Surface Aue	🔍 Observé / mesuré	53.69 m ²
	Etat isolation des parois Aue	🔍 Observé / mesuré	non isolé
	Matériau mur	🔍 Observé / mesuré	Mur en placoplâtre isolé par l'intérieur (environ 10 cm)
	Isolation	🔍 Observé / mesuré	oui
Umur (saisie directe)	📄 Document fourni	0,32 W/m ² .K	
Plancher	Surface de plancher bas	🔍 Observé / mesuré	115 m ²
	Type de local non chauffé adjacent	🔍 Observé / mesuré	un vide-sanitaire
	Etat isolation des parois Aue	🔍 Observé / mesuré	non isolé
	Périmètre plancher bâtiment déperditif	🔍 Observé / mesuré	41 m
	Surface plancher bâtiment déperditif	🔍 Observé / mesuré	132.26 m ²
	Type de pb	🔍 Observé / mesuré	Plancher lourd type entrevous terre-cuite, poutrelles béton
	Isolation: oui / non / inconnue	🔍 Observé / mesuré	oui
	Année isolation	📄 Document fourni	2006 - 2012
Plafond	Surface de plancher haut	🔍 Observé / mesuré	115 m ²
	Type de local non chauffé adjacent	🔍 Observé / mesuré	un comble fortement ventilé
	Surface Aiu	🔍 Observé / mesuré	115 m ²
	Surface Aue	🔍 Observé / mesuré	172.5 m ²
	Etat isolation des parois Aue	🔍 Observé / mesuré	non isolé

Fenêtre 1 Ouest	Type de ph	🔍 Observé / mesuré	Plafond sous solives bois
	Isolation	🔍 Observé / mesuré	oui
	Epaisseur isolant	🔍 Observé / mesuré	26 cm
	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	4,25 m ²
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Ouest
	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍 Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍 Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	🔍 Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	🔍 Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Volets battants bois (tablier < 22mm)
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche
Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque lointain	
Fenêtre 2 Est	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	2,83 m ²
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 3 Est
	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍 Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍 Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	🔍 Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	🔍 Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Volets battants bois (tablier < 22mm)
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche
Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque lointain	
Fenêtre 3 Est	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	0,47 m ²
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 3 Est
	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍 Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍 Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	🔍 Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	🔍 Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche
Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque lointain	
Porte-fenêtre Ouest	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	3,88 m ²
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Ouest

	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍 Observé / mesuré	Portes-fenêtres coulissantes
	Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍 Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	🔍 Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	🔍 Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Volets roulants PVC (tablier < 12mm)
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Porte 1	Surface de porte	🔍 Observé / mesuré	1,95 m ²
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 3 Est
	Nature de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Porte simple en PVC
	Type de porte	🔍 Observé / mesuré	Porte avec double vitrage
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Porte 2	Surface de porte	🔍 Observé / mesuré	1,71 m ²
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Ouest
	Nature de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Porte simple en PVC
	Type de porte	🔍 Observé / mesuré	Porte avec double vitrage
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 1	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Ouest / Plancher
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI / ITI
	Longueur du PT l	🔍 Observé / mesuré	17,8 m
Pont Thermique 2	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 2 Nord / Plancher
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI / ITI
	Longueur du PT l	🔍 Observé / mesuré	7,6 m
Pont Thermique 3	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 3 Est / Plancher
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI / ITI
	Longueur du PT l	🔍 Observé / mesuré	5,7 m
Pont Thermique 4	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 4 Sud / Plancher
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI / ITI
	Longueur du PT l	🔍 Observé / mesuré	3,2 m

Systemes

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Ventilation	Type de ventilation	🔍 Observé / mesuré VMC SF Hygro A de 2001 à 2012
	Année installation	📄 Document fourni 2009 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	🔍 Observé / mesuré Electrique
	Façades exposées	🔍 Observé / mesuré plusieurs
Chauffage	Type d'installation de chauffage	🔍 Observé / mesuré Installation de chauffage avec appoint
	Type générateur	🔍 Observé / mesuré Electrique - Convecteur électrique NFC, NF** et NF***
	Année installation générateur	🔍 Observé / mesuré 2009
	Energie utilisée	🔍 Observé / mesuré Electrique
	Type générateur	🔍 Observé / mesuré Bois - Foyer fermé installé à partir de 2005 sans label flamme verte
Année installation générateur	🔍 Observé / mesuré 2009 (estimée en fonction de la marque et du modèle)	

Energie utilisée	🔍	Observé / mesuré	Bois
Type de combustible bois	🔍	Observé / mesuré	Bûches
Type émetteur	🔍	Observé / mesuré	Convecteur électrique NFC, NF** et NF***
Année installation émetteur	🔍	Observé / mesuré	2009 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
Type de chauffage	🔍	Observé / mesuré	divisé
Equipement intermittence	🔍	Observé / mesuré	Avec intermittence centrale avec minimum de température
Nombre de niveaux desservis	🔍	Observé / mesuré	1
Type générateur	🔍	Observé / mesuré	Electrique - Ballon électrique à accumulation vertical (autres catégorie ou inconnue)
Année installation générateur	🔍	Observé / mesuré	2009 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
Eau chaude sanitaire			
Energie utilisée	🔍	Observé / mesuré	Electrique
Chaudière murale	🔍	Observé / mesuré	non
Type de distribution	🔍	Observé / mesuré	production volume habitable traversant des pièces alimentées contiguës
Type de production	🔍	Observé / mesuré	accumulation
Volume de stockage	🔍	Observé / mesuré	200 L

Références réglementaires utilisées :

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, arrêtés du 21 octobre 2021 décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

Constatations diverses :

"La surface indiquée sert exclusivement aux calculs du DPE. Elle ne peut servir d'attestation de surface au titre de la Loi Carrez ou de la loi de 1989".

Notes : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par BUREAU VERITAS CERTIFICATION France - 9, cours du Triangle 92800 PUTEAUX (92062) (détail sur www.info-certif.fr)

Informations société : SEDIAGS 17 Rue Jules RAIMU 36000 CHATEAUROUX

Tél. : 06.34.51.25.65 - N°SIREN : 521 106 245 - Compagnie d'assurance : GAN n° 101.390.613

**Certificat**
Attribué à**Monsieur Haoise SEDDEKI**

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code de la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité.

DOMAINES TECHNIQUES

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du certificat
Amiante sans mention	Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification	22/01/2020	21/01/2025
DPE sans mention	Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification	22/01/2020	21/01/2025
DPE avec mention	Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification	09/07/2019	08/07/2024
Electricité	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification	22/01/2020	21/01/2025
Gaz	Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification	22/01/2020	21/01/2025
Plomb sans mention	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification	22/01/2020	21/01/2025
Termites métropole	Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification	22/01/2020	21/01/2025

Date : 13/01/2020

Numéro de certificat : 8194138

Jean-Michel Audrain , Directeur Général

* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.

Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur www.bureauveritas.fr/certification-diaq

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
60, avenue du Général de Gaulle - Immeuble Le Guillaumet - 92046 Paris La Défense

cofrac**CERTIFICATION DE PERSONNES**

ACCREDITATION N° 4-0087

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr



ATTESTATION D'ASSURANCE

La Compagnie d'Assurance, **GAN ASSURANCES IARD**, dont le Siège Social est situé au **4-8 Cours Michelet, 92082 PARIS LA DEFENSE**, atteste que :

Nom ou Raison Sociale : **MR HAOISE SEDDEKI- SEDIAGS**

Adresse ou Siège Social : **17 RUE JULES RAIMU 36000 CHATEAUROUX**

est titulaire d'un contrat d'assurance n° 1013960613, par l'intermédiaire de l'Agence **CHATEAUROUX SAND**, garantissant sa Responsabilité Civile dans le cadre de ses activités qui consistent en :

- **Diagnostic technique des biens immobiliers**

Ce contrat est conforme aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur en France notamment :

- à l'Ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005 modifiée,
- et aux dispositions du Décret n° 2006-114 du 5 septembre 2006.

La présente attestation est valable du 27/04/2021 au 26/04/2022 et ne constitue qu'une présomption de garantie. Elle ne peut engager la Compagnie en dehors des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Châteauroux, le 07/04/2021

Pour la Compagnie

Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances - Société anonyme au capital de 193 107 400 euros - RCS Paris 542 063 797 - APE: 6512Z

Siège social: 8-10, rue d'Astorg 75008 Paris - Tél.: 01 70 94 20 00 - www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR): 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09
Direction Réclamations Clients - Gan Assurances: 3 place Marcel Paul - 92024 Nanterre - E-mail: reclamation@gan.fr



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

réalisée pour le dossier n° **2022/SEDIAGS0038/SED** relatif à l'immeuble bâti visité situé au : Rue de
La Croix de chène
4 La Sablonnière 36310 CHAILLAC.

Je soussigné, **SEDDEKI Haoise**, technicien diagnostiqueur pour la société **SEDIAGS** atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction, à savoir :

- Disposer des compétences requises pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi qu'en atteste mes certifications de compétences :

Prestations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N° Certification	Echéance certif
Diagnostics	SEDDEKI Haoise	Bureau Veritas	8194138	21/01/2025

- Avoir souscrit à une assurance (GAN n° 101.390.613 valable jusqu'au 27/04/2022) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- XLP300

Fait à **CHAILLAC**, le **16/02/2022**

Signature de l'opérateur de diagnostics :

Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation

« Les documents prévus aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sont établis par une personne présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa. Un décret en Conseil d'Etat définit les conditions et modalités d'application du présent article. »

Article L271-3 du Code de la Construction et de l'habitation

« Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »